Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 52 (1981)

Heft: 2: Assemblée générale extraordinaire juillet 1981 Moutier

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Indices suisses des prix à la consommation de janvier à mai 1981

Janvier

En janvier 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a nettement progressé par rapport au mois précédent, à savoir de 1,0 %, pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 112,0 points qui dépasse de 5,1 % celui de 106,5 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La forte hausse, de 1,0 %, que l'indice général a connue en janvier 1981 comparativement au mois précédent est en premier lieu imputable à celle de l'indice de l'**alimentation** (+ 3,1 %). D'autres indices ont aussi progressé ; ce sont ceux des groupes **chauffage et éclairage** (+ 0,4 %), **transports et communications** (+ 1,0 %) ainsi que **santé et soins personnels** (+ 2,1 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de janvier.

Ce sont surtout des augmentations de prix, saisonnières en grande partie, pour des fruits et des légumes qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation**. En outre, le renchérissement du lait et des produits laitiers, du pain et d'autres articles de boulangerie, des œufs, de la viande de porc, du sucre et des pommes de terre se sont aussi fait sentir. Seuls les prix du café en grains ont baissé. Théoriquement, c'est-à-dire si elles avaient été reportées immédiatement sur les prix de détail, les hausses de prix, appliquées le 1er janvier 1981 en vertu d'arrêtés fédéraux, pour le lait et les produits laitiers, les œufs, les huiles et graisses comestibles et la margarine auraient fait monter l'indice de 0,22 %. Les hausses de

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en janvier 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice janvier 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	décembre 1980	janvier 1980
Total	188,8 [a]	112,0	1,0	5,1
Alimentation	•	120,8	3,1	10,5
Boissons et tabacs	•	108,9	0 [b]	4,3
Habillement	•	107,4	0 [b]	4,4
Loyer du logement	•	102,9	0 [b]	2,4
Chauffage et éclairage	•	153,9	0,4	– 1,0
Aménagement et entretien du logement	•	106,6	0 [b]	4,3
Transports et communications	•	110,0	1,0	3,7
Santé et soins personnels	•	111,2	2,1	4,6
Instruction et loisirs	•	108,8	0 [b]	5,9

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

prix déjà survenues jusqu'au moment de l'enquête de janvier ont influencé à raison de 0,12 % la progression de 1,0 % accusée par l'indice général ; la part ainsi prise est presque exclusivement imputable à des augmentations de prix pour la lait et des produits laitiers.
Le léger mouvement en avant de l'indice du groupe **chauffage et éclairage** provient de faibles augmentations de prix pour le mazout et de relèvement de tarifs appliqués par différentes usines à gaz et usines électriques.
La progression de l'indice des **transports et communications** a été principalement provoquée par des tarifs en hausse pour des services d'entretien des voitures de tourisme ainsi que par des prix plus élevés pour des voitures d'occasion et des voitures neuves. En outre, des augmentations de prix aux effets sensibles ont été enregistrées pour l'essence, les pneus et pour des transports en chemins de fer touristiques.
Des prix majorés pour des soins médico-dentaires, des relèvements de tarifs hospitaliers et des tarifs plus élevés pour des prestations médicales dans plusieurs cantons ont été les causes décisives de l'avance marquée par l'indice du groupe **santé et soins personnels.**
En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de janvier 1981, un indice de 188,8 points.

FÉVRIER

En février 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a de nouveau nettement progressé par rapport au mois précédent, à savoir de 1,0 %, pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 113,1 points qui dépasse de 6,0 % celui de 106,7 points enregistré une année auparavant. Ce taux d'augmentation d'une année à l'autre est le plus élevé de ceux qu'on a enregistrés depuis août 1975. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de service utilisés.
La hausse prononcée, de 1,0 %, que l'indice général a connue en février 1981 par rapport au mois précédent s'explique essentiellement par l'influence qu'ont exercée celle de l'indice du groupe **instruction et loisirs** (+ 2,3 %), celle de l'indice de l'**alimentation** (+ 1,3 %) et – par suite de nouvelles majorations de prix pour le mazout – celle de l'indice du groupe **chauffage et éclairage** (+ 4,2 %). D'autres indices ont aussi progressé ; ce sont ceux des groupes **boissons et tabacs** (+ 1,3 %) ainsi que – par suite du renchérissement de l'essence – **transports et communications** (+ 0,4 %). Les quatre autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de février.

Le renchérissement du mazout et de l'essence a pris, en février, une part de 0,3 point de pour-cent à l'avance de 1,0 % que l'indice général a marquée par rapport au mois précédent et a contribué à raison de 0,7 point de pour-cent à la hausse d'une année à l'autre. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des prix à la consommation n'aurait progressé que de 0,7 % au lieu de 1,0 % entre janvier et février 1980 et son taux d'augmentation d'une année à l'autre aurait atteint 5,3 % au lieu de 6,0 %.

Les causes décisives de la hausse de l'indice du groupe **instruction et loisirs** ont été avant tout des prix plus élevés pour la location d'appartement de vacances, pour de nouvelles éditions de livres, pour des journaux et périodiques ainsi que pour des voyages à forfait. D'autres augmentations de prix notables ont été celles appliquées à des fleurs, des supports de son, des films, du matériel de sport, des jouets ainsi qu'à des articles de papeterie.

Ce sont principalement des hausses de prix – saisonnières et imputables aux conditions atmosphériques en grande partie – pour des fruits et des légumes ainsi que des prix plus

élevés pour des repas au restaurant et pour le lait et les produits laitiers qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation**. Par ce nouveau renchérissement du lait et des produits laitiers, les augmentations admissibles dès le 1er janvier 1981 en vertu d'arrêtés fédéraux ont pleinement déployé leurs effets. Des majorations de prix qui ont aussi eu du poids sont celles pour des produits à base de céréales, la viande de bœuf, la viande de porc, des repas cuisinés, le sucre et pour des épices et sauces. En revanche, on a enregistré des baisses de prix notables pour le café et la viande de veau.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **boissons et tabacs** a été provoqué essentiellement par des prix plus élevés pour du vin, des boissons sans alcool et pour des boissons consommées au restaurant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de février 1981, un indice de 190,6 points.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en février 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice février 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	janvier 1981	février 1980
Total	190,6 [a]	113,1	1,0	6,0
Alimentation	•	122,4	1,3	10,9
Boissons et tabacs	•	110,3	1,3	5,1
Habillement	•	107,4	0 [b]	4,4
Loyer du logement	•	102,9	0 [b]	2,4
Chauffage et éclairage	•	160,3	4,2	10,2
Aménagement et entretien du logement	•	106,6	0 [b]	4,3
Transports et communications	•	110,4	0,4	4,2
Santé et soins personnels	•	111,2	0 [b]	4,6
Instruction et loisirs	•	111,4	2,3	6,2

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

MARS

En mars 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,7% par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 113,8 points, qui dépasse de 6,3% celui de 107,0 points enregistré une année auparavant. Le taux annuel de renchérissement ne cesse donc de croître de mois en mois depuis novembre 1980 et son ampleur est maintenant la plus forte de celles qu'on a constatées depuis août 1975. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La nouvelle hausse prononcée, soit de 0,7%, que l'indice général a subie en mars 1981 par rapport au mois précédent est principalement imputable à celles des indices de l'**alimentation** (+1,3%), de l'**habillement** (+1,4%) et du groupe **aménagement et entretien du logement** (+2,3%). Mais les indices des autres groupes dont on a de nouveau observé l'évolution en mars accusent également une progression; ce sont ceux du groupe **santé et**

soins personnels (+0,2%) et – par suite des augmentations de prix pour le mazout et l'essence – des groupes **chauffage et éclairage** (+1,0%) ainsi que **transports et communications** (+0,4%). Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en mars.

Le renchérissement **du mazout et de l'essence** a contribué respectivement à raison de 0,1 point et 0,8 point de pour-cent aux hausses de 0,7% par rapport au mois précédent et de 6,3% en l'espace d'une année que l'indice général a connues en mars. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,6% au lieu de 0,7% entre février et mars 1981 et son taux d'augmentation d'une année à l'autre se serait inscrit à 5,5% au lieu de 6,3%. Il convient toutefois de tenir compte du fait que les réductions des prix de l'essence dont on a eu connaissance vers la fin du mois de mars ne se sont pas encore manifestées dans l'indice de mars.

Ce sont principalement des hausses de prix – en grande partie saisonnières et imputables aux conditions atmosphériques – pour des légumes et des fruits qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation**. Des majorations de prix dont les effets ont aussi été sensibles sont celles pour des produits à base de céréales, les œufs ainsi que pour des huiles comestibles et de la margarine. On a constaté des baisses de prix pour le beurre de table à la suite d'une campagne de vente spéciale.
Des prix plus élevés pour des vêtemens et des chaussures ont été les causes décisives de la progression de l'indice de l'**habillement**: des augmentations de prix pour du linge de corps, des articles de mercerie et de la laine à tricoter se sont aussi fait sentir.
Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** s'explique essentiellement par un renchérissement variant entre 0,6% et 3,7% qui a touché des meubles, des réparations au logement faites par des tiers, des articles de literie, du linge de lit et de ménage, des tapis, des machines et appareils électro-ménagers ainsi que des services de blanchisseries et d'établissements de nettoyage chimique.
L'avance marquée par l'indice du groupe **santé et soins personnels** est principalement imputable à des prix en hausse pour des articles de toilette et des services de coiffeurs.
En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de mars 1981, un indice de 191,9 points.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en mars 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice mars 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	février 1981	mars 1980
Total	191,9 [a]	113,8	0,7	6,3
Alimentation	•	124,1	1,3	12,5
Boissons et tabacs	•	110,3	0 [b]	5,1
Habillement	•	108,9	1,4	4,4
Loyer du logement	•	102,9	0 [b]	2,4
Chauffage et éclairage	•	161,8	1,0	9,8
Aménagement et entretien du logement	•	109,1	2,3	4,7
Transports et communications	•	110,8	0,4	4,5
Santé et soins personnels	•	111,4	0,2	4,5
Instruction et loisirs	•	111,4	0[b]	6,2

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

AVRIL

En avril 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a connu – pour la première fois depuis octobre 1980 – un léger fléchissement par rapport au mois précédent. Par suite de cette régression, dont le taux a atteint 0,2 %, il s'est inscrit, sur la base de 100 en septembre 1977, à un niveau de 113,6 points, qui dépasse de 5,6 % celui de 107,5 points enregistré une année auparavant. La hausse d'une année à l'autre avait atteint 6,3 % en mars 1981 et 6,0 % en février 1981. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

Le fléchissement de 0,2 % que l'indice général a accusé en avril 1981 par rapport au mois précédent est principalement dû à celui – saisonnier en partie – de l'indice de l'**alimentation** (– 1,0 %) et au recul de l'indice du groupe chauffage et éclairage (– 2,2 %) par suite de baisses de prix pour le mazout. Ont progressé, par contre : l'indice des **transports et communications** (+ 0,4 %) et celui du groupe **santé et soins personnels** (+ 1,1 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en avril.

La régression de l'indice de l'**alimentation** s'explique essentiellement par des diminutions saisonnières de prix pour divers légumes. Les effets de ces baisses ont cependant été un peu affaiblis par des prix en hausse notamment pour d'autres articles de boulangerie, la viande de porc, les pommes de terre, les œufs, de la charcuterie, des huiles comestibles et des margarines ainsi que – en raison de la fin d'une campagne de vente à prix réduit – pour le beurre de table.

La hausse de l'indice des **transports et communications** est principalement imputable à des augmentations de prix pour les voitures de tourisme neuves et d'occasion et à des tarifs plus élevés pour les services d'entretien de ces voitures. On augmenté, en outre : les prix des huiles pour moteur ainsi que ceux des motocyclettes et des bicyclettes. En revanche, les prix de l'essence ont été en moyenne de 2 centimes inférieurs au niveau atteint le mois précédent.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice avril 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mars 1981	avril 1980
Total	191,5 [a]	113,6	– 0,2	5,6
Alimentation	•	122,8	– 1,0	10,5
Boissons et tabacs	•	110,3	0 [b]	5,1
Habillement	•	108,9	0 [b]	4,4
Loyer du logement	•	102,9	0 [b]	2,4
Chauffage et éclairage	•	158,2	– 2,2	6,2
Aménagement et entretien du logement	•	109,1	0 [b]	4,7
Transports et communications	•	111,2	0,4	3,7
Santé et soins personnels	•	112,7	1,1	5,0
Instruction et loisirs	•	111,4	0 [b]	6,2

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Les causes décisives de la montée de l'indice du groupe santé et soins personnels ont été des relèvements de tarifs hospitaliers et le renchérissement de prestations médicales dans divers cantons.

Si l'on prend ensemble les baisses de prix enregistrées pour le mazout et l'essence, on constate qu'elles ont contribué à raison de – 0,2 % point de pour-cent à la variation de l'indice général par rapport au mois précédent (– 0,2 %). Sans ces mouvements de prix, l'indice suisse des prix à la consommation serait resté inchangé par rapport au mois précédent au lieu d'avoir reculé de 0,2 %. Par contre, la part des modifications des prix du mazout et de l'essence dans la hausse de 5,6 % accusée d'une année à l'autre par l'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrite à + 0,4 point de pour-cent – car malgré le recul de leurs prix comparativement aux niveau qui étaient les leurs en mars 1981, ces deux produits sont plus chers qu'en avril 1980 – d'où un indice général qui serait de 5,2 % au lieu de 5,6 % plus élevé en avril 1981 qu'au même mois de l'année dernière.
En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1981, un indice de 191,5 points.

MAI

En mai 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,9 % par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 114,6 points, qui dépasse de 6,0 % celui de 108,2 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.
La nette hausse, soit de 0,9 %, que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en mai 1981 par rapport au mois précédent est imputable pour plus de la moitié à celle de l'indice du **loyer du logement** (+ 2,9 %). Mais d'autres indices ont aussi progressé ; ce sont ceux des groupes **alimentation** (+ 1,9 %), boissons et tabacs (+ 1,6 %), **instruction et loisirs** (+ 0,2 %) ainsi que – par suite de prix plus élevés pour l'essence – celui du groupe **transports et communications** (+ 0,2 %). En revanche, l'indice du groupe **chauffage et éclairage** a reculé, à savoir de 2,3 %, parce que les prix du mazout se sont de nouveauinscrits à un niveau inférieur à celui qui était le leur le mois précédent. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en mai.

Ce sont principalement des augmentations de prix pour divers légumes et fruits, pour des conserves de tout genre et pour des repas au restaurant qui ont contribué à faire monter l'indice de l'**alimentation.** En outre, des hausses de prix pour la viande de porc, des articles de charcuterie, des poissons, des produits à base de céréales et pour les pommes de terre ont aussi eu des effets sensibles. En revanche, les prix des œufs du pays ont légèrement baissé.
Des prix plus élevés pour des boissons consommées au restaurant et pour du vin ont été les causes décisives de l'avance par l'indice du groupe **boissons et tabacs.** Ont aussi connu des hausses de prix notables : des spiritueux, des boissons sans alcool et des produits du tabac.
Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **instruction et loisirs** s'explique par des augmentations de prix pour des appareils de photo et des caméras, des films, des jouets et du matériel de sport. En outre, des prix en hausse ont été enregistrés pour des machines à écrire et des calculatrices ainsi que pour des réparations de téléviseurs et de postes récepteurs de radio. Les effets de ces hausses ont cependant été atténués par des prix en baisse pour de nouvelles éditions de livres et – par suite d'une évolution saisonnière – pour des voyages à forfait.
L'indice de **loyer du logement,** calculé tous les six mois, montre qu'en mai 1981, le niveau général des loyers en Suisse était de 2,9 % plus élevé que lors du relevé précédent,

tandis qu'on avait constaté une hausse de 1,6 % en novembre 1980. En l'espace d'une année, c'est-à-dire entre mai 1980 et mai 1981, ce niveau est monté à 4,6 %.
Le fait que l'indice du loyer du logement pour l'ensemble de la Suisse a progressé de 2,9 % comparativement à l'époque du relevé précédent est en grande partie imputable aux hausses des taux d'intérêt hypothécaire survenues le 1er mars ou le 1er avril 1981. En outre, des rénovations et modernisations, surtout dans la catégorie des anciens appartements (construits avant 1974), ont aussi contribué à faire monter le niveau des loyers. Enfin, la prise en compte des appartements neufs mis sur le marché pendant le dernier semestre, dont les loyers sont de plus de 4 % plus élevés que les chiffres comparables enregistrés lors du relevé précédent, ont également été une cause de la montée de l'indice des loyers. En novembre 1980, les loyers des logements neufs étaient de plus de 9 % et en mai 1980 de presque 5 % plus élevés que lors du relevé précédent.
Parmi les loyers soumis à l'enquête, soit quelque 100 000, la proportion de ceux qui ont augmenté atteint 33 % (21 % en novembre 1980), celle des cas où ils n'ont pas varié 65 % (78 %) et celle des cas de baisse 2 % (1 %).
En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de mai 1981, un indice de 193,2 points.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en mai 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice mai 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	avril 1981	mai 1980
Total	193,2 [a]	114,6	0,9	6,0
Alimentation	•	125,1	1,9	11,1
Boissons et tabacs	•	112,0	1,6	5,9
Habillement	•	108,9	0 [b]	4,4
Loyer du logement	•	105,8	2,9	4,6
Chauffage et éclairage	•	154,6	– 2,3	1,3
Aménagement et entretien du logement	•	109,1	0 [b]	4,7
Transports et communications	•	111,5	0,2	3,8
Santé et soins personnels	•	112,7	0 [b]	5,0
Instruction et loisirs	•	111,6	0,2	6,4

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
✆ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
✆ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
✆ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ✆ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
✆ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96